

Conseil d'administration Séance du 10 février 2017

école
supérieure
d'arts &
médias
de Caen/
Cherbourg

Délibération n°04-2017 Désignation de nouveaux membres au sein de la commission d'appel d'offres

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu le Code des marchés publics, et tout particulièrement la partie I, titre II, chapitre 1, section I, sous-section II, article 22.

En raison de la désignation de nouveaux de conseillers communautaires au sein de la communauté urbaine de Caen la mer, il est proposé de nommer les membres et leurs suppléants au sein de la commission d'appel d'offres.

M. Marc Pottier, président, ou son représentant M. Jacques Lelandais
Titulaire : M. Dominique Goutte - Suppléante : Mme Marie-Françoise Lebonnois
Titulaire : M. Sébastien François - Suppléant : M. Efthimios Kouvas

Le président et le directeur de l'EPCC sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 16
Votants : 20

Vote : à l'unanimité des voix